BIOCOMPIG

Fournisseur d'engrais organique

Produit adapté à l'agriculture biologique conformément au Règlement UE 2018/848.
Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur ce lien:INTRANS ECOCERT - BIOCOMPIG BV

Engrais organique à base de fumier animal et de matières premières :
Ce produit est adapté aux pratiques agricoles équilibrées et contient une forte concentration d'humus.
Il favorise un bon enracinement, améliore la structure du sol et accroît sa biodiversité.

Valeurs agronomiques

650 kg de matière organique par tonne.
Le phosphore et le potassium sont directement assimilables à 80% par les plantes.
La minéralisation de l'azote a lieu dans les 60 jours suivant l'application.

Composition

Matière sèche	85%
Densité	0.7%
Azote (N) dont 2.7% azote organique	2.04%
Anhydride phosphorique (P2O5) Total	0.8%
Oxyde de potassium (K20) Total	3.1%
Oxyde de magnésie (MgO)	0.42%
Anhydride sulfurique (SO3)	5.7%
Calcium (CA0)	4.52%
C/N	>10

Le produit contient des oligo-éléments naturels essentiels pour une récolte saine et en bonne santé.

Caractéristiques

- Engrais organique hygiénisé selon la norme CE standard 1069/2009.
- Autorisé pour les cultures écologiques, UE 2018/848.
- Poids du camion compris entre 29 et 34 tonnes.
- Aspect granulé Ø 5mm. et longueur +/- 1,2 cm.
- Le bordereau de pesée fait foi: voir transport CMR.
- Respecter la réglementation départementale relative à l’épandage d’engrais organiques.
- La valeur est indiquée en g/kg. Elle peut varier jusqu’à 10% selon la production.
- Taux d’application: 0,5 - 3 tonnes par hectare, deslon le type de sol et la culture.

- Conserver le produit dans un endroit sec, de preference sur une surface pavée et à la lumière du soleil.

Besoin de plus dínformation

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par e-mail info@biocompig.com